

Association des Conseillers d'Orientation Psychologues de France



Association des Conseillers d'Orientation Psychologues de France  
L'ACOP-F est partenaire de l'IPJ au sein du  
Département des Organisations Associées de la SFP.



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC.

Premier syndicat dans les écoles, le SNUIPP est partenaire de l'IPJ au sein du Département des Organisations Associées de la Société Française de Psychologie.

Le SNUIPP a pour mission d'informer, revendiquer, agir, favoriser l'unité d'action au sein de l'Éducation Nationale, mais aussi plus largement avec toutes les autres confédérations.

Enthousiaste, active, au présent comme dans le passé, l'ACOP-France affiche avec dynamisme ses nombreuses années d'existence.

L'activité de l'ACOP-France s'exerce en toute indépendance

Elle a toujours défendu l'unicité de la fonction des conseillers d'orientation-psychologues dont la compétence s'applique tant dans le domaine de l'information, de l'élaboration des projets personnels, du conseil en orientation que dans celui de l'observation, de l'adaptation et de la mise en œuvre des conditions de la réussite scolaire.

L'ACOP-France continue d'assumer les fonctions qu'elle s'était fixées

Par ses publications, ses journées d'études, le rôle actif de ses membres, sa politique de coopération avec les organismes nationaux et internationaux, sa participation aux colloques et congrès d'autres partenaires, aux conférences de presse, aux audiences ministérielles.